

.: ATELIER .:

« Echange d'expériences et formation pour le plaidoyer »

17 -19 juillet 2007, Rabat, Maroc.

Organisé par l'Espace Associatif et Social Watch/Contrôle Citoyen

Avec la collaboration de OXFAM- Novib/KIC

QUESTIONNAIRE POUR LES PARTICIPANTS-TES
Systematisation des Expériences

I. Informations personnelles

Sexe | | M | X

Nom de famille | Foudil

Prénom(s) | Younes

Nationalité | Marocaine

Date de Naissance (jour/mois/année) | 21/03/1972

Nom complet de votre Organisation/Mouvement/Communauté (et son sigle)

Organisation Marocaine des Droits Humains (OMDH)

Fonction ou Poste occupé au sein de votre Organisation

Membre Chargé du Projet Asile & Migration ainsi que de l'Observation des Elections

Votre organisation participe-t-elle ou a-t-elle des liens avec des réseaux locaux, nationaux, régionaux ou internationaux ? Si oui, lesquels?

L'OMDH est membre dans :

- * L'Organisation Arabe des Droits de l'Homme (Le Caire).
- * La fédération internationale des Droits de l'Homme (Paris)
- * L'Organisation Mondiale Contre La Torture (Genève)
- * Le Réseau Euro- Méditerranéen des Droits de l'Homme (Copenhague)
- * La Commission Internationale des Juristes (Genève)
- * Réseau UNESCO pour les droits économiques sociaux et culturels.

2-les relations de partenariat, de coordination et de collaboration :

- * Amnesty International
- * Le Centre International Contre La Censure
- * Human Rights Watch
- * Lawyers Committee
- * L'Organisation Internationale de la réforme des prisons
- * L'Observatoire International des Prisons
- * Article 19 - l'Association internationale pour la liberté d'expression - Londres
- * La coalition nationale pour la ratification de la Cour Pénale Internationale
- * Le Comité National de Coordination pour l'Abolition de la Peine de Mort,

Au niveau régional : * l'Organisation Arabe des Droits de l'Homme (OADH) - Le Caire-

- * Centre du Caire pour les Etudes aux Droits de l'Homme (CCEDH)- Le Caire
- * la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples (CADHP) - Banjul-
- * la commission des ONG pour les réformes démocratiques au nord de l'Afrique et le moyen orient.

L'OMDH est membre consultatif auprès de :

- * la Commission des Droit de l'Homme de la ligue Arabe.
- * Comité Régional Arabe pour la démocratie.

* Groupe du Travail pour la justice Transitionnelle dans le Monde Arabe.

Au niveau national : * Conseil Consultatif des Droits de l'Homme (CCDH),

* L'Instance Indépendante de la Déontologie de la Presse et de la Défense de la Liberté d'Expression

* L'Observatoire Marocain des Prisons

* L'Espace Associatif

* Forum Social Marocain

* L'Association de Soutien à l'Instance de la Défense de la Déontologie de la Presse

* La Coalition Marocaine Contre La peine de Mort

* L'Observatoire des Droits de l'Enfant

* La Commission de Coordination Nationale pour la Promotion des Droits de la Femme.

* Le Forum Social

* La commission de l'éducation scolaire et des pédagogies d'enseignement

II. Description de l'expérience:

STP réponds les questions suivantes en utilisant l'espace nécessaire

Par rapport à cet atelier, que signifie une « expérience »?

Pour nous, une expérience est un processus, une stratégie ou une activité d'une organisation ou d'un groupe d'organisations visant à atteindre le changement social.

Par exemple, une expérience peut être une technique agricole, une méthode éducative ou des questions plus complexes comme la conception des coalitions internationales. Sa portée peut être limitée, mais une expérience peut aussi inclure un projet ou un programme entier.

1. Quels sont les principaux domaines d'expertise de ton organisation? (Exemple: Développement social, Droits Humains, l'analyse des budget, droits sexuels et reproductifs, etc.) ?

Droits Humains.

2. Quelles sont les stratégies utilisées au sein de votre organisation pour atteindre ses objectifs ? (Exemple: Éducation, Recherche, Campagnes, Plaidoyer, Lobby, etc.) ?

Plaidoyer, lobbying, campagne de sensibilisation, promotion de la recherche scientifique concernant le domaine des droits humains, sit-in...

3. Parmi les activités et les expériences de ton organisation, STP choisies-en une que tu considères intéressante à partager avec les autres participants-tes. L'expérience choisie doit être une action, un plan ou une intervention concernant un des cinq thèmes qui seront étudiés durant l'atelier (le suivi et l'évaluation des politiques publiques, l'analyse de budgets, les DESC, les indicateurs sociaux ou le plaidoyer). S'il te plaît décrit l'expérience d'après le format suivant.

a. RÉSUMÉ de l'expérience (pas plus de 5 lignes):

L'OMDH est l'une des organisations marocaines leader en matière de défense des droits humains. De ce fait, l'OMDH s'est fixé pour objectif de défendre les droits humains au Maroc et de veiller à leur respect et à leur non-violation et ce pour toutes les personnes, quelque soit leur religion sexe, opinions, race ou nationalité.

b. Situation ou problème que l'expérience prétend résoudre (Motivation)

Devant l'accroissement du nombre de migrants, demandeurs d'asile et réfugiés au Maroc, et les difficultés que ces personnes rencontrent, surtout en ce qui concerne leur situation juridique au Maroc, l'OMDH, compte entamer des actions de lobbying et de plaidoyer auprès des autorités marocaines afin que ces dernières reconnaissent et respectent les droits de ces personnes tels que spécifiés dans les conventions et chartes internationales.

c. Objectif(s) à atteindre

Notre objectif est de parvenir à garantir une protection optimale pour les réfugiés et demandeurs d'asile et d'essayer de trouver des parades juridiques afin de temporiser, voire de faire cesser les

déportations et les refoulements des migrants économiques en situation irrégulière et d'amener les autorités marocaines à s'affranchir de la tutelle européenne en matière de régulation et d'externalisation de la gestion des flux migratoire et de les pousser à adopter une politique migratoire qui respecte beaucoup plus l'aspect humain. voir les liens suivants :
<http://www.lopinion.ma/spip.php?article15878>
<http://www.alwatan.ma/html/chaines/actualite/News.asp?Article=12269&Rubrique=Divers>

d. Stratégies utilisées pour résoudre le problème ou améliorer la situation

Pour atteindre les objectifs que l'on s'est fixé, l'OMDH est entré en contact avec la délégation du Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés au Maroc, afin de lui proposer de mettre en place un centre d'écoute et d'assistance juridique en faveur des réfugiés et demandeurs d'asile au Maroc pour mieux garantir le respect de leurs droits tels que le stipulent les conventions et chartes internationales que le Maroc a d'ailleurs ratifié.

e. Ressources utilisées (Financières, humaines, matériels, etc.)

Pour la réussite de ce programme, la délégation du UNHCR au Maroc a affecté un budget spécial pour le fonctionnement de ce centre d'écoute et d'assistance juridique. Ce financement concerne l'aménagement des locaux en matériel nécessaire ainsi que la formation du personnel (2 assistantes) et des bénévoles (militants et réseau d'avocats) qui vont assister juridiquement et judiciairement les réfugiés et demandeurs d'asile.

f. Niveau(x) d'intervention (local, national, régional et/ou international, et les relations entre les différents niveaux)

Le programme vise à prévenir les violations des droits et libertés des réfugiés et demandeurs d'asile transitant ou déjà installés au Maroc. Il est prévu de renforcer les capacités de la section de l'OMDH à Oujda, ville frontalière de l'Algérie, par laquelle, passe la majorité des candidats à l'immigration vers l'Europe. Le centre d'écoute et d'assistance juridique sera installé à Rabat, et devra opérer à l'échelle nationale en centralisant toutes les informations et les doléances.

g. Petite description du processus: Activités principales, bénéficiaires, quand et où ont été menées ces activités, méthodologie, collaboration avec des partenaires, etc.

Le programme, comme il a été décrit plus haut, vise à assurer une protection optimale aux réfugiés et demandeurs d'asile, ainsi qu'aux migrants économiques, à travers des actions de lobbying auprès des autorités marocaines afin qu'elles respectent les engagements internationaux du Maroc en la matière. Le programme est en cours de réalisation et il devrait impliquer, à côté de l'OMDH et du UNHCR, en tant que principal partenaire, d'autres organisations de la société civile ainsi que d'autres organismes donateurs.

h. Résultats principaux résultats obtenus et changements produits durant la mise en oeuvre (si c'est une expérience en cours à ce jour, commentes les résultats potentiels, obstacles, etc.)

Le programme étant toujours en phase de mise en oeuvre, l'OMDH, forte de son expérience en matière de lobbying et de plaidoyer, escompte contribuer au renforcement du respect des droits et libertés des réfugiés, demandeurs d'asile et migrants économiques au Maroc. L'OMDH est consciente des difficultés et des contraintes, surtout celles relatives de l'hostilité et de la résistance de la part de certains milieux officiels et des pressions exercées par l'Union Européenne pour externaliser et sous-traiter au Maroc la gestion des flux migratoires.

III. Évaluation de l'expérience

1. Quelle est l'évaluation générale de l'expérience ? Est-ce que l'expérience a atteint les objectifs prévus? Est-ce que le problème a été résolu ou la situation améliorée ?

Normalement le programme devrait contribuer à l'amélioration de la situation juridique des réfugiés, demandeurs d'asile et migrants économiques au Maroc.

2. Quels ont été les facteurs-clefs de réussite ou d'échec ?

N/A

3. Quelles sont les leçons tirées?

N/A